

Arrêté

OBJET : Etablissement de la liste d'aptitude d'accès au grade d'Attaché territorial au titre de la promotion interne (catégorie A)

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE LOIRE ;

VU les lois n° 83-634, 84-53 modifiées respectivement du 13 juillet 1983 et du 26 janvier 1984, notamment l'article 39 de cette dernière ;

VU le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux, et particulièrement les articles 5 et 6 ;

VU le décret n° 2006-1695 du 22 décembre 2006 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale ;

VU le tableau de classement ;

VU l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire du 9 juillet 2020 ;

CONSIDERANT qu'un quota de recrutements est satisfait (1/2).

ARRETE

ARTICLE 1er : Est inscrit sur la liste d'aptitude d'accès au grade d'Attaché territorial, le fonctionnaire désigné ci-après, avec effet au 01/07/2023 :

ROUSSET Nathalie

Commune du BRIGNON

ARTICLE 2 : La durée de validité de cette liste est fixée à deux ans. L'inscription est renouvelable une troisième fois puis une quatrième fois. L'intéressé doit faire connaître par écrit au Président du Centre de Gestion de la HAUTE-LOIRE, son intention d'être maintenu sur la liste pour une année supplémentaire.

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la HAUTE LOIRE et à la collectivité employeur de l'agent concerné.

ARTICLE 4 : Le Président informe que cet arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand – 6 Cours Sablon – BP 129 – 63033 CLERMONT FERRAND Cedex dans un délai de 2 mois à compter de la transmission en Préfecture.

Fait à Espaly St Marcel, le 27 juin 2023

**Le Président,
Michel CHAPUIS**

AR Prefecture

043-284300027-20230627-202303-AR
Reçu le 27/06/2023